

Charte

Accueil de jour de l'Enfance

Ville de Renens

En affirmant une identité commune, un socle de valeurs partagées, cette charte garantit une égale qualité d'accueil pour chaque enfant, tout en respectant la diversité des structures de la commune de Renens.

Placé au centre de la réflexion, l'enfant est considéré comme un citoyen (habitant de la cité) capable, compétent, et également comme un individu qui explore, progresse et interagit avec son environnement. Pour l'accompagner dans son développement, les valeurs qui ont vocation à guider l'action des partenaires de la petite enfance ont été définies autour de quatre grands axes.

L'Enfant



- Permettre à l'enfant de tisser des liens de confiance avec les adultes qui prennent soin de lui
- Considérer chaque enfant comme unique et important au sein du groupe
- Permettre à l'enfant de développer des compétences sociales



Les Parents - Les Familles

- Encourager des échanges avec les familles qui favorisent un climat de confiance dans le respect de la singularité, de la diversité au sein du collectif



Les Professionnel-le-s - Les Equipes

- Privilégier, dans l'intérêt de l'enfant, une communication au sein des équipes propice à renforcer la confiance en soi et avec les autres
- Favoriser les solidarités et mettre en commun les points de vue et perceptions afin de définir les actions nécessaires au bon développement de l'enfant



Le Lieu d'accueil - L'Environnement

- Créer un environnement sécurisant, stimulant, qui favorise le plaisir d'apprendre et d'interagir avec tout ce qui entoure les enfants



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Validée par la Municipalité le 05/11/2018